



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Monsieur le Conseiller fédéral  
Ueli Maurer  
Chef du département fédéral des finances  
Bernernhof  
3003 Berne

*Par PDF et sous format Word à :*  
[vernehmlassungen@sif.admin.ch](mailto:vernehmlassungen@sif.admin.ch)

*Fribourg, le 7 novembre 2017*

## **Introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec Singapour et Hong Kong**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous nous référons à votre courrier du 13 octobre 2017 concernant l'objet cité en titre et vous en remercions.

Le canton de Fribourg ne s'oppose pas aux projets d'arrêtés fédéraux mis en consultation. Il reprend néanmoins à son compte la réserve formulée par la Conférence des Directrices et Directeurs cantonaux des finances, dans sa détermination du 27 janvier 2017, selon laquelle « rien ne nous permet de vérifier que les contrôles par le Forum mondial, par l'autorité fiscale américaine (IRS), par la Commission européenne et par le DFF seront aussi rigoureux concernant la confidentialité et la sécurité des données dans les Etats et les territoires qui recevront des informations de la Suisse que ceux qui avaient été appliqués lors de l'examen de la Suisse. Il ne reste qu'à espérer que les engagements pris en faveur de conditions de concurrence équitable à l'échelle mondiale seront respectés. Ceci est d'autant plus important que les règles imposées à la Suisse ont eu pour conséquence que les informations reçues ne sont pas transmises aux autorités fiscales cantonales – par dérogation à l'art. 21 al. 1 LEAR –, sauf par procédure d'appel (art. 32 al. 3 OAR), ce qui accroît encore la charge de travail des autorités cantonales et minimise considérablement les avantages de l'EAR pour la Suisse ».

Nous vous remercions de nous avoir consultés et vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Maurice Ropraz  
Président

**Au nom du Conseil d'Etat :**



Danielle Gagnaux-Morel  
Chancelière d'Etat